



CAMP AD'EAU

Fiche d'informations pratiques

A conserver jusqu'au départ !

Bienvenue !

Véritable semaine d'aventure et de rencontres, le camp Ad'eau rassemble chaque année près de 200 jeunes du diocèse de Rennes et d'ailleurs.

Ce séjour offre aux jeunes une semaine rythmée par de grands jeux, des sorties à la plage, des veillées et des temps d'équipe, encadrés par des animateurs dédiés. Les participants sont répartis en villages selon leur âge - collégiens et lycéens - afin de vivre une expérience adaptée à chacun.

Le camp Ad'eau est un séjour à la fois ludique, spirituel et humain.

Un parcours spirituel est proposé tout au long du séjour, permettant à chaque jeune d'avancer dans sa foi à son rythme, dans un climat de confiance et de bienveillance.

Chaque village dispose de son propre lieu de vie campé, d'une équipe d'animation dédiée et d'un projet pédagogique pensé pour favoriser l'épanouissement, la responsabilisation et la vie collective.

Ce camp est une aventure unique, vécue dans la joie, le partage et la fraternité.

LES SÉJOURS

Vous avez rendez-vous au [village de Keriadenn](#) :

20 boulevard des déportés 35400 Saint-Malo

Séjour du samedi 04 juillet 2026 au samedi 11 juillet 2026

➡️ Début à 14h00 Fin à 11h00 ⏴️

Séjour du dimanche 12 juillet 2026 au dimanche 19 juillet 2026

➡️ Début à 14h00 Fin à 11h00 ⏴️

Le **transport** est à la charge de chaque participant, aucun covoiturage ne sera organisé.

Le site est desservi par la gare de Saint-Malo accessible via les lignes de bus 3, 4 et 5.

⚠️ Aucun jeune ne pourra quitter le camp seul ou sans son responsable légal. Il devra présenter une décharge aux équipes de direction.

Pendant le séjour, vous recevrez des nouvelles de votre enfant (arrivée, photos, etc...) par email ou sur les réseaux de l'association.

Vous pouvez écrire à votre enfant, pensez toutefois à anticiper l'envoi de votre courrier !

Village de KERIADENN

Camp Ad'eau

Nom de l'enfant

20, boulevard des déportés

35400 Saint-Malo

Durant le séjour et en cas d'urgence uniquement, vous pourrez nous joindre au **06 25 66 69 49**.

Merci de privilégier les sms ou les appels en fin d'après-midi.

LES AFFAIRES À PRÉVOIR !

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> plusieurs tenues | <input type="checkbox"/> Un matelas | <input type="checkbox"/> Un maillot de bain |
| <input type="checkbox"/> des sous-vêtements | <input type="checkbox"/> Un duvet | <input type="checkbox"/> une serviette de plage |
| <input type="checkbox"/> une trousse de toilette complète | <input type="checkbox"/> Une lampe de poche | <input type="checkbox"/> une casquette ou un chapeau |
| <input type="checkbox"/> un pyjama | <input type="checkbox"/> Un petit sac à dos | <input type="checkbox"/> des lunettes de soleil |
| <input type="checkbox"/> une serviette de bain | <input type="checkbox"/> Une gourde | <input type="checkbox"/> de la crème solaire |
| <input type="checkbox"/> une solide paire de chaussures | <input type="checkbox"/> une veste de pluie | |



Tous les appareils connectés ne sont pas souhaitables pour favoriser la vie du groupe. Ils ne seront pas autorisé en tout temps. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de casse.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Pour valider l'inscription, vous devez renvoyer le dossier d'inscription complété et signé dès que possible.

Si vous n'avez pas réglé par carte bancaire au moment de la préinscription vous devez au choix :

- > formuler une demande pour obtenir un lien de paiement par CB ou E_ANCV à l'adresse contact@silo.asso.fr
- > joindre votre mode de règlement Chèque et/ou ANCV avec le dossier.

Tous les chèques seront débités au 15 du mois, le séjour doit être soldé au plus tard en juillet 2026.

Conditions d'annulation

- »»» De la réception du dossier jusqu'à 48h avant le début du séjour, toute annulation entraîne un remboursement du séjour. Seuls 35€ seront retenus par dossier afin de couvrir les frais d'organisation et de gestion administrative.
- »»» 48h avant le début du séjour, toute annulation entraîne une retenue financière complète. L'annulation doit faire l'objet d'un email adressé à l'adresse : contact@silo.asso.fr

ASSURANCE ET RAPPATRIEMENT

Dans le cadre d'un séjour en colonie de vacances organisé par l'Association Silo, chaque participant est couvert par l'assurance responsabilité civile de l'association, qui couvre les dommages causés à des tiers.

Cette couverture ne comprend pas les accidents personnels, les soins médicaux ni le rapatriement de l'enfant.

Nous recommandons donc aux familles de vérifier que leur contrat d'assurance scolaire, habitation ou complémentaire couvre bien le rapatriement sanitaire obligatoire .

Si ces garanties ne sont pas incluses, il est conseillé de souscrire une assurance complémentaire temporaire pour la durée du séjour.

Indiquer les références de votre assurance dans le dossier permet à l'équipe d'organisation, en cas de problème, de contacter rapidement l'assureur et de faciliter les démarches.

L'assurance n'est pas obligatoire par la loi, mais elle est fortement recommandée pour garantir la sécurité et la tranquillité de votre enfant pendant la colonie.

SUIVEZ-NOUS !

Suivez le séjour en images ! Photos et vidéos seront publiées sur les réseaux de l'association.

 [Site internet de l'association](http://www.silo.asso.fr) - www.silo.asso.fr

 [Facebook](#) - [@assosilo](#)

 [Instagram](#) - [@assosilo](#)

Le centre **de Keriadenn**, géré par l'Association Silo, accueille les familles toute l'année pour des séjours de vacances mémorables. Pour en savoir plus, **contactez-nous au 06 52 50 61 52 ou keriadenn@silo.asso.fr.**



Association Silo
45, rue de Brest CS34210
35042 Rennes
Mail : contact@silo.asso.fr
Tel : 02 99 14 35 04